Image not found or type unknown

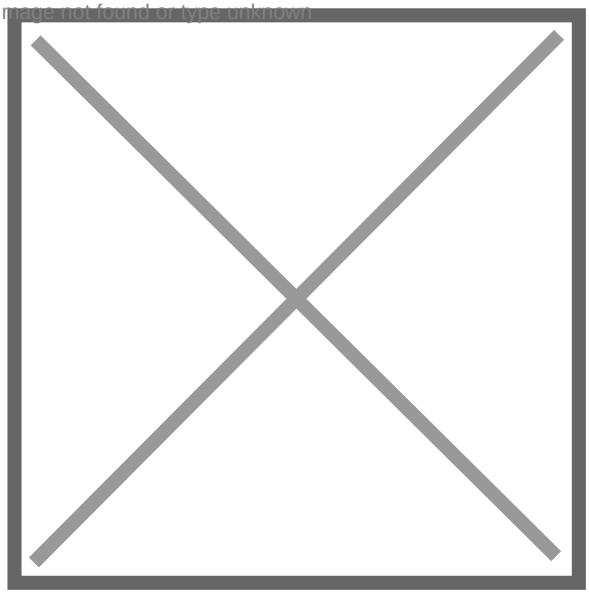

Comment récupérer mon argent?

Par **sophiedu25**, le **24/04/2008** à **15:28**

IL Y A 4 ANS MAINTENANT QUE J'AI PRETE de l'argent à une société qui a fait faillite aujourd'hui hors sans reconnaissance de dettes la somme etait de 30 000 euros je me suis retouvée sitution très précaire(surrendettée) et en plus trahie car abus de confiance un avocat de ma région dit que je ne peux porter plainte faute de preuve aidez moi à trouver une solution car cette affaire me gache la vie depuis 4 ans je vis seule avec ma fille de 10 ans et ais du mal à retrouvée du travail car handicapée et en plus doit subir et culpabilise au quotidien et cette personne elle continue à vivre bien merci de votre aide et compréhension de tout coeur je vous supplie de m'aider car cette personne me menace verbalement et physiquement dès que je lui parle du remboursement"il va me faire plus handicapée que je ne le suis déjà..."dixit

Par **Erwan**, le **24/04/2008** à **21:30**

Bjr,

Si vous n'avez pas de reconnaissance de dette, il vous sera très difficile de récupérer la somme car vous ne pourrez pas prouver la créance.

D'ailleurs, si la société a fait faillite, même en prouvant votre créance, vous n'êtes pas créancier privilégié, beaucoup d'autres seront servis en priorité s'il reste un peu d'argent (impôts, urssaf, salaires, bailleur...)

Ce sera très très difficile.

Si vous avez un commencement de preuve (traces de virement, de chèques, ou autre...), vous pourrez peut-être intenter quelques chose pour extorsion de fonds, selon les circonstances de "l'emprunt".

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés